

**Syndicat CGT
de l'Association
Est
Accompagnement**



PREAVIS DE GREVE

DEFENDONS LES VALEURS DU TRAVAIL SOCIAL

Le syndicat CGT de « L'Association Est Accompagnement » appelle l'ensemble des salarié(es) de Metz et de Thionville à se déclarer en grève auprès de leur supérieur hiérarchique même si le ou la salarié(e) n'est pas tenu d'informer son employeur de son intention d'exercer son droit de grève. Toute pression qui serait exercée pour empêcher la mobilisation, la CGT y répondra !

Le préavis de grève débutera le 04 juillet 2019 à 6h00 et se terminera à 0h00. La reconduction sera décidée à la fin de la journée.

Un piquet de grève sera organisé sur l'Avenue de Blida.

Les salarié(es) exigent de la Direction Générale des réponses concrètes et des Services de l'Etat (DDCS ET PREFECTURE), une rencontre en urgence.

-PUBLICS ACCUEILLIS : Nous réclamons des moyens à hauteur des besoins humains (des conditions d'accueil et des hébergements dignes, référence de 10 ménages pour le CHE ET L'IML, 25 pour le S2A, des doublures éducatives sur les hébergements collectifs...) pour assurer la qualité dans l'accompagnement des usagers, satisfaire leurs attentes et préserver notre mission de service public.

-EMPLOIS : Nous revendiquons le remplacement poste pour poste de tout départ de salarié(e).

-ACI THIONVILLE : l'augmentation du temps de travail des salariés(es) qui le demandent, le passage en contrat de professionnalisation après 2 CDDI, des moyens matériels supplémentaires et de qualité.

-COFIL (Commission de pilotage) : Nous réclamons la présence de l'Etat aux réunions de la commission de pilotage permanente qui doit être mise en place prochainement (Avenir de l'Association, restructurations du secteur, changement des pratiques professionnelles liées aux nouveaux dispositifs d'accompagnement...).

-PROMOTION INTERNE ET RECRUTEMENT CADRES : nous réclamons une véritable politique de recrutement de cadres (Chef (fe) de Service ou Poste de Direction) basée sur l'expérience (1 an minimum sur un poste de coordination et/ou une formation en management dans le secteur social), la connaissance du secteur de l'inclusion sociale et des dispositifs, et la qualification (CAFDES ou CAFERUIS).

-DEFENSE ET AMELIORATION DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES : Contre le projet de refonte des Conventions CHRS/66 et le projet de Convention Unique de nos employeurs.

-PRIME DE POUVOIR D'ACHAT « MACRON » : versement d'une prime de 600 euros et augmentation générale des salaires, seule véritable réponse à la crise du Pouvoir d'Achat ressentie de plus en plus durement.

-BILAN DE LA NAO 2019 (Négociation Annuelle Obligatoire) : La CGT a demandé sur la base des retours de salarié(es) des congés supplémentaire pour ancienneté (2 jours après 7 ans par ex), un jour pour un conjoint hospitalisé 3 jours ou plus, un compteur temps alimenté toute l'année et qui permettrait de ne plus travailler gratuitement le lundi de Pentecôte, des congés enfant malade de plus de 16 ans, la révision du barème des indemnités kilométriques..Réponse de la Direction.....REFUS !

Etes-vous prêts(es) à vous mobiliser pour nos publics et votre conception de l'accompagnement ?